

Du 27 février au 18 mars 2016
Blegny-Mine // Salle d'exposition de la Province

« Droits dans les yeux » Amnesty International

Dans le cadre du Festival Paroles d'Hommes, Amnesty Blegny vous propose une exposition des plus grands photo-reporters belges. Elle est chapeautée par le créateur du musée de la photographie à Charleroi et a pour objectif de sensibiliser le public au travail des défenseurs des droits repris dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme grâce aux témoignages que livrent les photographes, combattants discrets de première ligne.

Amnesty s'appuie sur la collaboration d'une série de grands photographes belges, libres de sélectionner, parmi leurs reportages, quelques photographies qui, pour eux, symbolisent le mieux la défense des droits humains ici ou ailleurs dans le monde.

« Droits dans les yeux », c'est le regard de photographes belges présents sur le terrain pour saisir des instants de vie, parfois même parmi les morts.

« Droits dans les yeux », c'est aussi la mise en valeur de la dignité humaine rencontrée dans les pires situations de conflit, de détresse et de danger, quand des hommes et des femmes refusent de céder devant la barbarie, soutiennent les victimes avec leurs moyens.

« Droits dans les yeux », c'est finalement une mosaïque de regards sur ces donneurs d'espoir, ces Nobels sans prix qui se mettent en danger pour la défense de la dignité humaine.

Une occasion exceptionnelle de découvrir pour la première fois cette exposition inédite dans l'écrin de la salle d'exposition de la Province à Blegny Mine.

Exposition ouverte tous les week-ends entre 14h et 18h.

ENTRÉE GRATUITE

Scolaires (à partir de 10 ans) ou groupes sur demande

Renseignements : Amnesty Blegny 0494/18 35 92

Une organisation d'Amnesty Blegny

En collaboration avec Blegny-Mine, l'Administration communale de Blegny et le Festival Paroles d'Hommes

ANIMATIONS SCOLAIRES - Renseignements pratiques pour l'exposition :

Objectif : faire découvrir les droits de l'homme, AMNESTY par l'intermédiaire de l'exposition, et inviter les personnes présentes à agir en faveur des droits humains.

Une animation classique pourrait se dérouler suivant le schéma suivant :

- Bref exposé sur l'histoire des droits de l'homme et d'AMNESTY ;
- Visite de l'exposition avec questionnaire lacunaire ;
- Mise en commun : réponse au questionnaire et question-réponse avec le groupe ;
- Fin de l'animation par la distribution du « passeport des droits humains » et une action à réaliser : dessin pour les plus petits, lettre(s) ou pétition à signer pour les aînés,...

La visite de l'expo permettra des contacts individuels et une brève rencontre avec les enseignants avec un dossier pédagogique à leur disposition et un suivi à mener s'ils le désirent ; chaque visite peut être remaniée en fonction des desiderata des enseignant(e)s et/ou des animateurs(trices). Ce dossier comprendra aussi un questionnaire à nous remettre pour envisager une suite à notre démarche.

Réservations au 0494/18 35 92 ou sur www.amnesty.be

Les animations se feront par tranche de 2 heures (soit 8.30 - 10.30, 10.30 - 12.00, 13.30 - 15.30) à adapter en fonction des demandes personnalisées. L'exposition est aussi visible entre 14h et 18h chaque week-end.